

Tout d'abord, je voudrais adresser quelques remerciements.

Je tiens, en premier lieu, à remercier mon épouse et mes enfants pour m'avoir soutenu dans mon engagement au service de notre commune et dans les épreuves que j'ai dû surmonter depuis ma candidature à l'élection complémentaire d'octobre 2020. L'exposition publique, qui plus est dans un village, n'est pas un long fleuve tranquille ! Je pense que Marie-Pierre ne me contredira pas sur ce point.

Merci aux électeurs de la première heure qui nous ont permis, à Gunilla et moi, de rejoindre le Conseil municipal en novembre 2020

Merci à tous ceux qui ont œuvré pour mieux me faire connaître et qui croient en moi, et à ceux qui m'adressent des messages de sympathie et d'encouragements.

Merci à nos services municipaux pour leur implication et leur sens du service public : MARIE-ODILE, VALERIE, CECILE, et nos agents techniques LUDOVIC, DAMIEN, ALDO et THIERRY, sans oublier notre garde-port saisonnier CHRISTOPHE. Ils ont su maintenir le cap au plus fort de la crise qui avait conduit à la démission des 7 conseillers municipaux.

Merci à GUNILLA ma partenaire du premier jour au sein d'Initiative NERNIER et pour son implication de tous les jours dans les événements culturels et le rayonnement de Nernier

Merci aux conseillers municipaux qui m'ont apporté leur soutien aujourd'hui et avec qui j'ai énormément de plaisir à travailler : SOPHIE, JEROME, MICHEL

Merci à THIERRY VIDAL, notre nouveau conseiller municipal, pour avoir rejoint la majorité municipale avec laquelle il partage une même ambition pour Nernier. C'est un enfant du village à la tête bien faite. Je suis certain qu'il saura prendre les bonnes décisions et mener les actions qu'il entreprendra à leur terme.

Merci à MARIE-PIERRE BERTHIER pour le travail accompli depuis 2014 comme maire de Nernier dans un contexte difficile marqué par de profondes dissensions au sein du Conseil Municipal. Son investissement au service de notre commune mérite notre considération et le respect.

Merci à MARIE-PIERRE pour avoir assuré cette passation de témoin dans des conditions optimales.

Enfin, Merci MARIE-PIERRE d'avoir accepté de nous accompagner pour la poursuite de ce mandat municipal, même si je sais que cela n'était pas forcément ta volonté première.

L'exécutif municipal est à nouveau en ordre de marche avec une équipe soudée, compétente et responsable. Une équipe au service de toutes et de tous. Une équipe à l'écoute. Une équipe respectueuse et bienveillante.

Une équipe efficace résolument engagée dans l'Action qui n'a que faire des fake-news, ragots et rumeurs diverses dont se délecte une minorité et qui n'est sans doute que le reflet de leur existence un peu terne.

Le vote de dimanche est venu conforter la majorité municipale. Nous ne considérons pas ce résultat comme un plébiscite, bien au contraire, mais plutôt comme un encouragement à poursuivre et à amplifier notre action.

En une année, la nouvelle majorité municipale a entrepris de nombreux chantiers : Réfection du réseau d'assainissement pluvial, aménagement du nouvel espace de tri et de collecte des déchets, suppression des conteneurs aériens qui défiguraient « Les Peupliers », diagnostic phytosanitaire suivi de l'élagage ou de l'abattage des arbres dangereux, diagnostic de l'éclairage public, lancement des études d'aménagements de parkings écologiques, lancement des études de maîtrise d'œuvre pour le dragage du port. 2022 verra le démarrage des travaux de la nouvelle capitainerie, etc, etc, etc...

Nous allons maintenant pouvoir pleinement mettre en œuvre notre projet pour Nernier. Quel est-il ?

C'est un projet que je qualifierais de résolument moderne. Si nous sommes tous profondément attachés à préserver ce qui fait le charme et la quiétude de notre village, nous ne pouvons tourner le dos à la modernité. Bien au contraire, nous devons nous adapter aux nouveaux modes de consommation, aux nouveaux modes d'habiter ou de travailler, aux nouvelles exigences environnementales et démocratiques... Je citerais Charles Darwin : « Les espèces qui survivent ne sont pas les espèces les plus fortes, ni les plus intelligentes, mais celles qui s'adaptent le mieux aux changements. »

Dans le même esprit, il est de notre devoir d'enrayer la baisse chronique de notre population : Nernier compte aujourd'hui près de 100 habitants de moins qu'en 2014. Notre volonté est de maintenir nos résidents et d'attirer de nouveaux habitants en résidence principale. Nous voulons ainsi créer les conditions pour inverser progressivement le nombre de résidences secondaires : En 2021, Nernier comptait 55% de logements secondaires. Pour cela, nous devons rendre notre commune plus attractive et y développer les services à la population, avec comme priorité la question des affaires scolaires et périscolaires. Les événements culturels, sportifs ou plus festifs, organisés en lien avec les associations et les commerçants, participent également de cet objectif.

Revenons-en si vous le permettez à la préservation de notre patrimoine.

Nous réfléchissons, en concertation avec les néroniens, à la mise en place d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) sur le périmètre du centre-village. Il s'agit d'une servitude d'utilité publique instituée par la loi Grenelle II ayant pour objet de « promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces ». De même, nous poursuivrons les discussions engagées avec le Conservatoire du Littoral pour ce qui concerne la protection de nos espaces non bâtis et de notre rivage.

Autre priorité : La mise à niveau notre équipement portuaire avec notamment la construction de la nouvelle capitainerie et le dragage du port qui nous permettra d'aménager un quai d'honneur.

Nous souhaitons par ailleurs mener une réflexion sur l'usage des espaces publics, ainsi que sur le stationnement car nous considérons que la place laissée à la voiture est trop importante.

Enfin, nous procéderons à la rénovation de l'éclairage public en privilégiant la technologie des leds plus respectueuse de l'environnement.

Comme vous pouvez le constater, les projets ne manquent pas et pour m'y consacrer pleinement, je vous informe que je ne siégerai pas à Thonon Agglomération en tant que délégué communautaire. Je laisse à Marie-Pierre le soin de représenter la commune en sa qualité de première-adjointe, et nous savons pouvoir lui faire confiance pour défendre haut les couleurs de Nernier.

Pour terminer, je soulignerais que nous avons pleinement conscience de la responsabilité qui est la nôtre.

Ensemble, nous dessinerons l'avenir de Nernier.

Je vous remercie.